

sition officielle en Colombie-Britannique pendant la plus grande partie des derniers vingt ans; à devenir brièvement, bien que pour la deuxième fois, l'opposition officielle en Ontario de 1948 à 1951; à gagner quelques sièges à la législature de la Nouvelle-Écosse; et à faire élire ses candidats aux Communes dans certaines circonscriptions ouvrières aux élections de 1945, 1949, 1953 et 1957. En général, cependant, les résultats ne furent pas ceux que le Congrès avait espérés.

Le Congrès du Travail du Canada a adopté à sa première réunion une politique de compromis en matière d'action politique; il laisse toute liberté à ses fédérations provinciales, ses conseils locaux et, évidemment, ses filiales autonomes d'adopter la politique qui leur convient, et il a autorisé son comité d'éducation politique à entamer, sous la direction du Conseil exécutif, des discussions avec d'autres syndicats ouvriers libres, les principaux groupements agricoles, le mouvement coopératif, la FCC et "les autres partis qui se sont engagés à appuyer le programme législatif" du Congrès, en vue "d'étudier et de développer l'action coordonnée dans les domaines législatif et politique". Jusqu'ici aucune discussion du genre n'a eu lieu. Les Fédérations d'Ontario et de Colombie-Britannique et d'importants Conseils locaux ont donné leur adhésion à la FCC et plusieurs syndicats locaux qui appuyaient déjà la FCC lui ont maintenu leur appui.

Il ne s'agit ici forcément que d'une ébauche du mouvement ouvrier au Canada s'inspirant d'impressions. On ne mentionne pas l'attention constante apportée par les Congrès aux problèmes particuliers des syndicats, aux questions d'hygiène et de sécurité, aux conditions de travail et à une foule d'autres sujets; on ne parle pas non plus des divers syndicats qui composent les centrales et qui sont à plusieurs points de vue plus importants car ce sont les syndicats affiliés qui s'occupent des négociations collectives, qui possèdent la plus grande partie des fonds et qui sont pleinement autonomes. Il est à peine question de l'importante Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Mentionnons de nouveau que l'historique des Congrès, et évidemment celui des syndicats particuliers, est encore à faire. D'ici là, tout exposé ne peut être que préliminaire, à titre d'essai et sujet à une révision rigoureuse.

Statistique syndicale.—Les tableaux 33, 34 et 35 portent sur les effectifs syndicaux au Canada.

33.—Effectifs syndicaux au Canada, 1927-1957

Année	Membres	Année	Membres	Année	Membres
1927.....	290,282	1937.....	383,492	1947.....	912,124
1928.....	300,602	1938.....	381,645	1948.....	977,594
1929.....	319,476	1939.....	358,967	1949.....	1,005,639
1930.....	322,449	1940.....	362,223		
1931.....	310,544	1941.....	461,681	1951 ¹	1,028,521
				1952.....	1,146,121
1932.....	283,096	1942.....	578,380	1953.....	1,219,714
1933.....	285,720	1943.....	664,533	1954.....	1,267,911
1934.....	281,274	1944.....	724,188	1955.....	1,268,207
1935.....	280,648	1945.....	711,117	1956.....	1,351,652
1936.....	322,746	1946.....	831,697	1957.....	1,386,185

¹ Les chiffres de 1949 et des années antérieures sont arrêtés au 31 décembre; les chiffres depuis 1951, au 1^{er} janvier.